

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ILE-DE-FRANCE Année scolaire 2019 - 2020

Retour à l'école Informations aux familles

L'école accueille les élèves de CP et CM2 à partir du lundi 18 mai. Les autres élèves (CE1 - CE2 - CM1) ne peuvent pas venir à l'école. Cette situation pourra peut-être changer à partir du 1er juin.

Ce qu'il faut savoir - Ce qu'il faut faire :

• A la maison, avant de venir à l'école...

- vérifier la température (elle doit être inférieure à 37.8°C)
- porter des habits propres
- passer aux toilettes
- se laver les mains
- rappeler les gestes barrières

• Les règles sanitaires à l'école

Tous les adultes porteront un masque dans les locaux de l'école. Un rappel des gestes barrières sera effectué par les professeurs régulièrement. Les enfants se laveront les mains plusieurs fois par jour. Une distance de 1 m sera respectée entre les élèves.

• Les conditions d'arrivée et de sortie de l'école

Les élèves arrivent à l'école par le portail de la rue d'Artois.

- les CM2 à 8h15 et à 13h50
- les CP à 8h30 et à 14h00
- les enfants des professions prioritaires entrent par la porte près du bureau du directeur.

Les enfants et les adultes respectent le marquage au sol près des portails.

Les sorties se feront par ces mêmes portails à 11 h 45 et 16 h 30.

Les élèves arrivent à l'heure juste pour ne pas attendre devant le portail.

Il n'y a pas de temps d'accueil, ils entrent seuls dans la cour et se rangent directement devant leurs enseignants en respectant le marquage au sol.

Avant de monter en classe, les élèves passent aux toilettes 4 par 4. Un marquage au sol indique les distances à respecter entre les élèves.

Sens de circulation dans les locaux et déplacements

Les élèves et les enseignants montent par les escaliers latéraux et descendent par l'escalier central.

Des flèches au sol indiquent les sens de déplacement.

Les groupes classes, les salles utilisées

Les CP seront répartis en 3 groupes.

Les CM2 seront répartis en 3 groupes.

Les classes utilisées seront toujours les mêmes. Chaque élève occupera toujours la même place dans la même classe.

• L'organisation de la classe

Les tables sont espacées les unes des autres (1m).

Chaque élève a son propre matériel.

Un flacon de gel hydroalcoolique est à disposition dans chaque classe utilisée. Merci de prévenir les professeurs en cas d'allergie.

Un kit de désinfection pour les objets et les meubles est également à disposition. Les objets et les surfaces seront désinfectées en dehors de la présence des enfants.

Les élèves devront se laver les mains après chaque passage aux toilettes, après avoir éternué ou s'être mouché. Lorsqu'ils sont en classe, ils utilisent le gel hydroalcoolique disponible dans la salle.

• Le matériel utilisé

Les élèves n'apportent pas de cartable ni de matériel personnel.

Le matériel prêté par l'école sera individualisé. Une organisation sera mise en œuvre dans chaque groupe afin qu'il n'y ait aucun partage de matériel.

Les récréations

Les horaires des récréations seront décalés entre les différents groupes :

- CM2 : de 9 h 55 à 10 h 25 et de 14 h 50 à 15 h 20
- CP: de 10 h 25 à 10 h 55 et de 15 h 20 à 15 h 50
- Les classes descendent dans la cour par intervalles de 5 min.
- Les classes remontent dans les classes par intervalles de 5 min.

Un passage aux toilettes avec lavage de mains sera effectué en début et fin de récréation. Chaque groupe utilisera un espace différent dans la cour.

La trousse de soin sera descendue en récréation par les enseignants pour éviter toute circulation dans les locaux.

Il ne pourra pas y avoir de jeux collectifs avec contact. De petits jeux ou des ateliers d'athlétisme pourront être organisés.

• Transition avec l'accueil périscolaire

- Les animateurs accompagnent les élèves sous leurs préaux respectifs à 8 h 15 et 14 h 00. Les élèves rejoignent leurs camarades pour un passage aux toilettes.
- Les animateurs prennent en charge les élèves sous les préaux en fin de matinée et en fin d'après-midi.

• En cas de symptômes de maladie

L'enfant est isolé dans la salle d'isolement à côté du bureau du directeur, avec un masque adapté. Les parents sont prévenus immédiatement. L'inspection académique est prévenue également. L'enfant est éloigné de l'école pendant 14 jours.

S'il est testé positif, les familles des autres élèves sont prévenus, les mesures adéquates seront prises pour la protection de toutes et de tous.

Le nettoyage des locaux, les actions des agents d'entretien

Les salles de classes utilisées durant cette période et les espaces communs sont nettoyés selon les règles en vigueur par les agents d'entretien durant toute la période à venir, au moins une fois par jour.

Les sanitaires seront nettoyés 2 fois par demi-journée.

Les points de contact (poignées de portes, rampes d'escaliers, interrupteurs, ...) seront désinfectés à la mi-journée

Les classes et les toilettes seront aérées régulièrement.